



## LE MÉCÉNAT AU TRIANGLE

**LE MECENAT** est un dispositif de soutien financier qui permet à des projets d'intérêt général de voir le jour, en l'échange de mesures fiscales particulièrement avantageuses pour les entreprises et les particuliers.

**SOUTENIR LE TRIANGLE**, c'est soutenir la création artistique et la diffusion des œuvres, permettre la rencontre et le partage avec la population par la mise en place d'actions culturelles sur le territoire, et plus généralement vous donner la possibilité de vous associer aux valeurs défendues par le Triangle et de vous inscrire dans son histoire, à votre manière.

**DEVENIR MECENE**, c'est aussi devenir un acteur essentiel de la vie culturelle et du dynamisme du quartier du Blosne à Rennes et encourager des projets originaux et amateurs tout au long de l'année.

## VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Il existe plusieurs manières de s'engager à nos côtés. Vous pouvez :

- Soutenir l'ensemble de la saison culturelle du Triangle
- Devenir partenaire d'une des grandes lignes définissant le projet du Triangle et sa saison à venir : danse, littérature, cultures urbaines, résidences d'artistes, jeune public, service éducatif, action culturelle...
- Choisir l'un des temps forts de la programmation 2015-2016 : Festival Agitation 2016, temps fort hip-hop, les Dimanches au Triangle, création amateur...

En vertu de la loi du 1er août 2008 en faveur du mécénat, vos dons adressés à l'association Triangle, reconnue d'intérêt général, vous donnent droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant du don.

Défendre l'accessibilité des personnes en situation de handicap à la pratique artistique, favoriser la venue au spectacles des publics éloignés, multiplier les actions à destination des plus jeunes ou encore concourir au développement culturel du quartier du Blosne, tels sont les axes que votre don nous permettra de valoriser au Triangle.